

enseignement pratique

Des sujets nationaux pour les épreuves de TP

Après les épreuves écrites dont les sujets sont nationaux depuis 2006, c'est au tour des épreuves de travaux pratiques de passer au mode national.

À la session de juin, les sujets des épreuves de travaux pratiques (TP) pour l'examen du Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie vont être les mêmes pour toutes les académies de France (métropole et outre-mer). La décision émane du ministère de l'Éducation nationale qui a désigné, fin 2006, l'académie de Besançon pour « piloter » le projet. Isabelle Bienaimé, inspectrice de l'Éducation nationale a été chargée de cette mission. Pour elle, le bilan de la « nationalisation » des épreuves écrites en 2006 est très positif car, dit-elle : « chaque académie concevait ses propres sujets d'une manière un peu "artisanale". Le pilotage national impose une réflexion plus poussée et en donne les moyens. La rigueur est de mise autant dans l'élaboration de cahiers des charges, le respect du référentiel de formation que dans la formulation des questions. »

« Chaque académie concevait ses propres sujets d'une manière un peu "artisanale". Le pilotage national impose une réflexion plus poussée »

Isabelle Bienaimé, inspectrice de l'Éducation nationale

employé par d'autres, tel tour de main ne présente pas la même difficulté pour tous. Finalement, nous sommes arrivés à un consensus. Nous avons diffusé des cahiers des charges et les centres de formation ont pu se préparer aux évolutions annoncées. » Fin 2007, l'inspectrice a réuni à Besançon une commission d'une douzaine de personnes, pharmaciens et préparateurs, enseignants en TP venant de diverses

régions de France. Cette commission a élaboré les outils nécessaires au déroulement des épreuves : sujets (une vingtaine par épreuve, car tous les élèves ne peuvent pas passer l'examen le même jour), corrigés, consignes et grilles de notation. « Dans le souci de produire des sujets homogènes, nous sommes allés jusqu'à "coter" les difficultés présentées par les préparations afin d'équilibrer les sujets proposés », commente Isabelle Bienaimé.

Des sujets spécifiques à chaque demi-journée d'épreuve. Concernant le déroulement des épreuves, « nous avons demandé à toutes les académies de les organiser pendant la même période, du 9 au 20 juin », expose l'inspectrice. « Pour l'épreuve U31 : "Travaux pratiques de reconnaissance", nous fournirons vingt sujets différents. Chaque académie définira ceux qui seront mis en œuvre. Pour l'épreuve U33 : "Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments", des sujets spécifiques à chaque demi-journée d'épreuve seront imposés à toutes les académies », détaille Isabelle Bienaimé. Chaque académie recevra les outils nécessaires au bon déroulement des épreuves mais restera responsable de son organisation. Elle pourra notamment organiser un échange de correcteurs comme le font déjà certaines académies.

Cahiers de conseils. Depuis début 2007, les formateurs peuvent se tenir informés de l'avancement des travaux et poser des questions sur le serveur de l'académie. Ce système a permis de faire connaître les modifications rendues nécessaires par les évolutions réglementaires telles que celles du Formulaire National. « Nous avons le souci de "coller" aux évolutions professionnelles, précise l'inspectrice, mais nous restons prudents pour ne pas pénaliser des candidats mal informés de ces évolutions, notamment ceux qui ne sont pas rattachés à un centre de formation. » De son côté, l'ANFPP (Association nationale pour la formation des préparateurs en pharmacie) a élaboré des cahiers de conseils aux formateurs destinés à guider les enseignants de TP. Ces guides ont été validés par la commission chargée de l'élaboration des sujets puis diffusés par l'ANFPP aux centres de formation. Pour la session 2009, « nous allons devoir prendre en compte la récente publication des Bonnes Pratiques de Préparations. Nous devons sûrement, par exemple, remplacer l'inscription à l'ordonnancier par une inscription au registre des préparations », conclut Isabelle Bienaimé. Affaire à suivre! ■ Claire Bouquigny



FREDERIC NOY